



Chers Margueronnaises et Margueronnais

L'année 2022 vient de s'achever et 2023 démarre avec un sentiment de déjà-vu. Si la situation sanitaire nationale et locale s'améliore, la crise inflationniste s'aggrave de jour en jour. L'inquiétude au sujet de l'augmentation du coût de l'énergie, de l'alimentation et des matériaux exige notre vigilance vis-à-vis des dépenses communales.

En 2022, la municipalité a pris une décision importante en acceptant de louer le centre de vacances pour une durée minimum de 20 mois à la Maison d'enfance du Périgord (APLB). Cette location a impliqué de faire quelques travaux dont le remplacement de 5 portes du centre de vacances pour la mise aux normes de sécurité, l'agrandissement du parking (côté atelier) et la consolidation du talus avec empierrement.

Parmi les projets portés par la commune cette année nous retrouvons :

- l'aménagement d'un espace pour les jeunes Margueronnais afin qu'ils puissent se retrouver le soir et week-end
- la rénovation de la salle Jean Brunet réalisé par Eric avec la réfection des sols, des sanitaires, de la peinture, la création d'une tisanerie et le remplacement du système de chauffage et des portes. Cette salle pourra recevoir gracieusement les associations locales dans de bonnes conditions ainsi que les concitoyens qui en feront la demande à la Mairie.
- le nouvel adressage de la commune est terminé. Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher du secrétariat de la mairie afin de connaître votre nouvelle adresse. La réalisation de la signalétique et la distribution des numéros devraient avoir lieu au mois d'avril.
- L'agrandissement du SIVOS avec l'intégration de la commune de Saint André et Appelles qui permet de maintenir des classes ouvertes pour les années à venir.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants, aux nouveaux nés et nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittées.

L'année 2023 commencera par le recensement (du 19 Janvier au 18 Février) qui sera fait par notre secrétaire de mairie, Serge MARLEE. A cette occasion Serge vous renseignera sur votre nouvel adressage et les démarches administratives.

A partir du 10 Janvier, Abdel MOUMOU viendra prêter main forte à notre agent technique Éric FERCHAUD à hauteur de 16 heures par semaine. Réservez-lui notre meilleur accueil.

Pour cette nouvelle année nous projetons la mise en place de 5 feux récompense dans le bourg afin de limiter la vitesse qui reste excessive, la réfection de la place du monument aux morts et divers travaux de voirie.

Toutes ces réalisations et projets n'auraient pas été possibles sans l'intervention de divers opérateurs extérieurs que je tiens à saluer.

Je présente à la fois mes remerciements et mes vœux à tous les élus, aux membres des commissions, aux citoyens et au personnel communal (Éric, Serge, Claudia, Tania) qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune. Ces vœux s'adressent également aux bénévoles de la bibliothèque municipale, aux enseignants et au personnel du SIVOS.

Je n'oublie pas les différentes associations de notre commune que je remercie pour leurs implications dans la vie et l'animation de notre village. Au-delà des remerciements, je précise qu'elles auront toujours le soutien de la municipalité. Je profite de ces quelques mots pour inviter nos administrés qui le souhaitent à rejoindre ces associations qui fonctionnent grâce au bénévolat.

Je présente mes meilleurs vœux à toutes et tous, que 2023 vous porte santé, bonheur et sérénité au sein de notre commune.

Comme tous les ans, je vous propose de nous retrouver fin Juin autour de notre repas citoyen.

Cordialement,
Patrick FESTAL

Cérémonie 11 Novembre.

C'est sous la douceur automnale que s'est déroulée la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre à Margueron. Monsieur le Premier Adjoint au Maire, Pierre VILLATE, a lu le message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et Madame Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'état auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.



Monsieur Jacques CAMBECEDES a rendu hommage aux Margueronnais et militaires morts pour la France puis a déposé la gerbe sur le monument aux morts.

Une minute de silence a, ensuite, été respectée. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie du souvenir.



Le recensement de la population débute ce jeudi 19 Janvier.

Vous devriez trouver rapidement dans votre boîte aux lettres un courrier comprenant une « notice d'information » qui vous permettra de faire le recensement sur internet. Si vous souhaitez faire votre recensement sur papier, vous pourrez téléphoner à la mairie les matins de 9h00 à 12h30 afin de fixer un rendez-vous avec notre secrétaire et agent recenseur. Le recensement de la population est très important pour les finances de la commune et les données collectées sont anonymes. A noter que jusqu'à la fin du recensement (18 Février), la mairie sera fermée les après-midis.

Catastrophe naturelle.

Une demande de prise en compte de l'état de catastrophe naturelle vient d'être demandée par la commune pour la sécheresse de cet été. Si vous souhaitez être averti de l'avancement de ce dossier, vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie afin que l'on puisse prendre contact avec vous dès la décision de l'Etat.



Génération mouvement – Aînés ruraux

La vague de Covid a réduit les activités de notre club pendant l'année 2022.

Il s'en est suivi un découragement exprimé par le nombre des adhérents qui a vu son chiffre diminuer d'une trentaine environ. Nous avons cependant offert la galette des rois, organisé l'Assemblée Générale suivie d'un repas copieux. Le 1er Mai l'omelette à l'aillet a régalé 132 personnes dont certaines provenaient de la marche organisée par l'association « Margueron s'anime ».

Le fonctionnement reste inchangé pour l'année 2023 :

- Belote le jeudi après-midi, depuis le début de l'année à la salle Jean Brunet. Le confort apporté à cette salle est apprécié de tous. Aux beaux jours les joueurs de belote prennent leur quartier d'été à la cabane dans les bois de Jacques TRIDAT.

- Gymnastique le mardi soir à 19 heures, séance animée par des monitrices agréées bénévoles.

- Marche le mercredi après-midi. Départ à 14h00 de la mairie. Le rythme de chacun est respecté (environ 2 heures de promenade)

- Quelques sorties voyages ou spectacles sont proposés par Jacques TRIDAT qui fait l'intermédiaire avec les cars Gérardins.

Nous souhaitons prévoir pour 2023 les mêmes activités, Assemblée Générale, omelette à l'aillet le 1er Mai, autres repas, sous réserves de trouver une salle disponible et un traiteur. A savoir que la galette des Rois a eu lieu le 8 Janvier salle Jean Brunet, 37 adhérents étaient présents.





ACCA MARGUERON - Le mot du Président

Suite aux nombreux débats autour de la chasse et tout en respectant les idées de chacun, il me paraît nécessaire de faire un point autour de cette pratique sur notre commune.

Dans un premier temps on parle beaucoup des accidents de chasse (7 mortels pour la saison 2020/2021) mais savez-vous que le nombre de mort par noyade est d'environ 1000 par an dont 400 pendant la période estivale et qu'il y a eu 39 morts dans des avalanches en 2021 et pour autant parlons-nous d'arrêter les baignades ou le ski ?

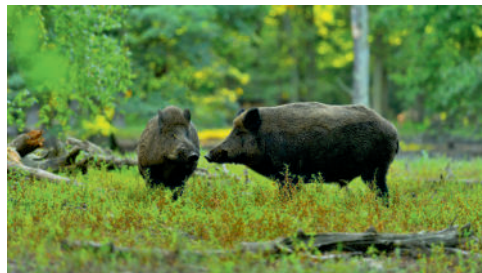
Pour la saison 2022/2023 il a été délivré 42 cartes de chasse (en moyenne, 17 chassent le "petits gibiers" - 20 font les battues chevreuils/sangliers/renards - 5 vont à la palombière). La moyenne d'âge de nos chasseurs est de 65 ans (malgré l'arrivée cette année de deux jeunes).

"LE PETIT GIBIER" : Il est vrai que nous sommes obligés de faire des lâchers mais faute de haies et de fossés, leur habitat naturel s'est considérablement réduit. Mais depuis quelques années, la Fédération des Chasseurs investit dans la création de haies et de jachères fleuries et nous avons constaté la présence de couple de perdreaux cet été.



LE CHEVREUIL : sur notre commune nous avons l'obligation d'un plan de chasse pour 24 chevreuils sur lesquels nous devons mettre des bracelets que l'ACCA paye 19€/pièce.

Sur notre commune la population reste stable pour cette saison.



LE SANGLIER : Il s'avère nécessaire de faire une mise au point car ces derniers temps on entend dire que nous les agrainons toute l'année pour le plaisir de les chasser. A ce jour un seul sanglier a été tué depuis l'ouverture (15/08/22) sur notre commune. Quant à l'agrainage, celui-ci est réglementé. En effet nous avons l'autorisation de procéder à l'agrainage de dissuasion du 1er avril au 31/05 et ce afin d'éviter des dégâts sur les semences à cette époque de l'année. Je procède moi-même à cet agrainage.

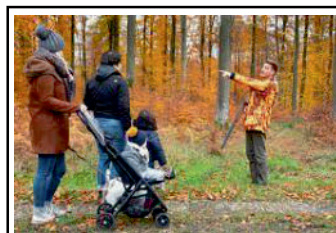
Pour la saison 2021/2022 la Fédération de la Gironde a indemnisé les dégâts de grands gibiers à hauteur de 290.000 € et au niveau national l'indemnisation représente une enveloppe de 80 millions d'euros par an payée intégralement par les chasseurs quand 30 % des territoires ne sont pas ou peu chassés.



LE RENARD : Malgré les battues organisées, le prélèvement reste faible. Il serait souhaitable que tous les chasseurs participent au moins à deux battues par saison. N'hésitez pas à me signaler tous dégâts sur vos volailles.

Cette année encore en raison des risques sanitaires, il n'est pas envisagé de repas. En vous présentant tous nos vœux pour cette nouvelle année, cordialement

Maurice Bourdin et tous les chasseurs de l'ACCA



Afin de vous prouver que la cohabitation avec les chasseurs n'est pas une utopie, on vous propose de venir assister à l'une de nos battues en toute sécurité et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons (Maurice Bourdin 06.82.65.26.00)

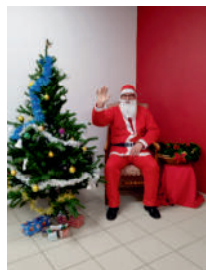


Margueron s'anime - le mot du Président

Après 2 années de calme forcé, Margueron s'anime a repris ses activités avec la devenue traditionnelle marche de printemps, couplée cette année avec l'omelette à l'aillet organisée par nos aînés. L'ensemble fut un réel succès.

Arrivée d'un nouveau président, qui profite de l'occasion pour saluer le travail de son prédécesseur, Patrick Festal, aux commandes de l'Association depuis sa création.

Arrivée également de quelques nouvelles têtes au sein du Comité, et nous voilà partis pour une gerbe-baude qui a ravi tous les participants (voir article spécifique dans ce bulletin).



Pour terminer l'année, Margueron s'anime s'est arrangé avec le Père Noël afin que celui-ci puisse venir rendre visite en personne à tous les enfants du village à l'épicerie.

Et pour 2023 ? Des certitudes d'abord : la marche de printemps et la visite du Père Noël. Des projets également, dont il est encore trop tôt pour vous parler, mais qui sont en réflexion au sein du Comité, et dont nous ne manquerons pas de vous faire part en temps voulu. Une incertitude par contre quant à la gerbe-baude, faute de salle, et qui se passera à l'extérieur du village, ou qui sera remplacée par une autre animation dans le village ; la décision n'est pas encore prise.

Envie de nous rejoindre et de participer à l'organisation de ces activités, rendez-vous lors de notre Assemblée Générale de ce jeudi 19 janvier (si le bulletin vous arrive à temps) ou n'hésitez pas à contacter Didier (07 70 01 25 85) ou tout autre membre de l'Association.

Didier MOURAUX

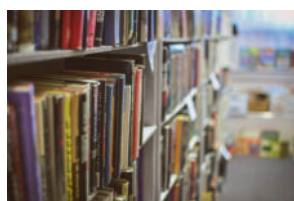
Bibliothèque municipale

Comme tous les villages, Margueron a son histoire et son patrimoine. Mais qui connaît vraiment l'historique de cette bâtisse, l'actuel centre de vacances ?

Guy DESCARD, mémoire vivante de Margueron et passionné d'histoire a eu la gentillesse de retranscrire dans un fascicule l'historique de cet édifice.

Nous le remercions pour son temps passé et ses recherches approfondies.

Ce fascicule est mis à disposition à la bibliothèque. Vous pouvez venir l'emprunter aux heures d'ouvertures.



Les bénévoles de la bibliothèque (Pierrette, Christiane, Josette, Joce et Isabelle) qui sont pour certaines là depuis sa création, vous accueilleront chaleureusement les mercredis de 14h00 à 15h30 et les vendredis de 14h00 à 16h00 (fermé pendant les vacances scolaires). Cette année, nous avons acheté principalement des B.D. (Astérix, les légendaires) pour les enfants et des livres sur le terroir pour les adultes. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas.



Gerbe-baude 2022

Samedi 15 octobre, c'est avec une météo particulièrement clémente, que Margueron s'anime a organisé la soirée de la gerbe-baude. Le dîner (apéritif, potage, jambon braisé, fromage, croustade) et l'animation musicale ont remporté un vif succès auprès des 140 participants. Un grand merci à eux d'avoir répondu présents



Foot loisir de Margueron

Envie de vous défouler avec un ballon au pied et de passer un moment de convivialité après l'effort ?

Venez rejoindre les vendredis soirs à partir de 19h30 les membres du Foot loisir de Margueron pour un entraînement ou un match. Pour tout renseignement, Pascal PASQUON, président de l'association "Foot loisir" est joignable au 06 14 32 26 07.

Contacts :

Mairie : : 05 57 41 23 00
Patrick FESTAL (Maire) : 06 82 24 57 32
Pierre VILLATE (1ier adjoint) : 06 25 17 70 78
Hélène BESSE (2ième adjoint) : 06 29 42 35 47
Jacques CAMBECEDES (3ième adjoint) : 07 83 49 77 55

Recevez les informations de notre commune en temps réel (coupure d'eau, coupure d'électricité, travaux routier, avis de décès, ...) en installant l'application **Panneaupocket** sur votre smartphone.



👉 Suivez notre actualité sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/margueron33>